



## Conférence téléphonique du 7 avril 2020 Les questions de SOLIDAIRES

SOLIDAIRES demande l'état des lieux à la DGCCRF : collègues malades, en confinement, en présentiel, en télétravail, en ASA... La DGCCRF reste la seule administration de Bercy à ne pas communiquer ces données au CHSCTM. Les données communiquées par le ministère de l'intérieur ne concernent même pas l'ensemble des DDI, et comme celles communiquées par les ministères sociaux pour les DIRECCTE (après recensement opéré par les pôles C...), ne permettent toujours pas de distinguer les personnels CCRF !  
SOLIDAIRES demande que soit précisée la localisation géographique des collègues malades ou susceptibles de l'être.

### RH

- déroulé résultats de concours (existence d'un calendrier alternatif pour l'examen pro d'inspecteur et le concours de CP, et quid de l'oral du concours d'inspecteur)
- pour les stagiaires en formation initiale, quelles sont les dates envisagées de reprise des cours théoriques après le confinement, existence ou pas d'un nouveau calendrier pour la scolarité et calendrier d'affectation. Qu'en est-il de leur situation des stagiaires en matière de titularisation ;
- Dans quelle mesure les collègues peuvent annuler les congés déjà déposés ? SOLIDAIRES demande que les collègues puissent annuler les CA, RTT ou CET déposés, puisqu'il n'est pas possible de sortir de chez soi...
- Solidaires s'oppose également à ce que l'Administration impose la pose de jours de congés, RTT, CET. La DGCCRF a-t-elle des consignes en la matière ?
- Les tableaux de mutations ont été déposés : comment vous assurez-vous que les collègues concernées ont bien reçu l'information ?
- Au chapitre « Travaux préparatoires » de la partie relative à l'établissement des tableaux de mutation », il est précisé :  
« Ces projets de tableau de mutation mentionnent les noms des candidats, par ordre de priorité établi comme suit:  
-Priorité légale prévue à l'article 62 bis;  
-Priorités légales prévues à l'article 60; »  
Il n'est pas fait état d'un classement entre les différentes priorités légales, pourtant, il semble que celle-ci aient été hiérarchisées dans l'ordre repris à l'article 60. Qu'en est-il ?

### Matériel de protection

- Les masques ont bien été dispatchés, et sont-ils arrivés partout ?
- qu'en est-il du GHA ?

## Métier

- Evolution du PCA au fur et à mesure de l'évolution de la pandémie, jusqu'au jour d'après : quelle politique de suites et de contrôles lors de la reprise d'activité ?
- Habilitation pour les contrôles des prix des GHA a été donnée par le décret n°2020-396 du 4 avril 2020 et l'arrêté du 4 avril 2020 relatif au prix maximum de vente des produits hydro-alcooliques préparés par les pharmacies d'officine et les pharmacies à usage intérieur : que se passe-t-il pour les constatations faites durant la période pendant laquelle nous n'étions pas habilités ?
- Contrôle des gestes barrières : en quoi et jusqu'où serions-nous habilités, et quelles mesures pourrions-nous prendre ?  
Pour SOLIDAIRES, pas de contrôles sans habilitations et mesures de protections ; de même, seules les missions clairement identifiées dans les plans de continuation d'activité (PCA) doivent être exercées (hors volontariat pour aider d'autres services, là aussi si il y a des garanties de respect des conditions de sécurité), et que les personnels ne doivent pas sortir sans matériel de protection
- Validité des suites, même pédagogiques, sans constatations par des collègues.
- Contrôles sur internet :
  - il existe des sites permettant de géolocaliser des adresses IP... alors que le « Guide à destination des enquêteurs CCRF » précise que « *la seule information disponible librement à partir d'une adresse IP est le nom du fournisseur d'accès Internet (FAI)* ». Qu'en est-il ?
  - l'utilisation d'un VPN au domicile des agent-es est-elle possible ? est-il possible d'utiliser des navigateurs web comme Tor Browser ou Opera (qui intègre un VPN) ? Existe-t-il d'autres moyens de masquer l'adresse IP ?
  - que se passe-t-il si des collègues effectuent des achats en ligne sur un site contrôlé ? Y-a-t'il risque d'identification ?

## CNRP :

- Calendrier de mise en œuvre : SOLIDAIRES demande le report, compte tenu des circonstances exceptionnelles que nous traversons ;
- Date de l'audioconférence spécifiquement dédiée au CNRP.